

Membres présents

Les enseignantes : Mme DELOEIL, Mme CADET, Mme BECHET, Mme BARCELO, Mme BEKIOUI, Mme AUGUSTINIAK, Mme LEBAS, Mme PHILIBERT, Mme NAHON, Mme SLIMANI, M. HERVE, Mme BLANQUART, Mme POUPARD, Mme LEBLANC, Mme CIPOLLA, Mme LE BIHAN (directrice).

Les parents élus :

- AIPEF : Mme CLETY, Mme TONDELIER, Mme TOULGOAT, Mme BAIN, Mme JABOUR, Mme TREFLEZ
- FCPE : Mme LANGLOIS, Mme RECAPET, M. RICHARD
- PEEP: Mme CROMARIAT, Mme BREUIL, Mme VIVIEN, Mme CHERRADI (suppléante)

Les représentants de la municipalité : Mme FORTUNATO, représentante de la municipalité

La représentante du Centre de Loisirs : Mme MARCHAND, directrice du Centre de Loisirs

Excusés : M. KUNTZ, Inspecteur de l'Éducation Nationale ; Mme MARTIN, enseignante.

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école. Un mot dans les cahiers de liaison en informera les parents, un exemplaire papier sera remis aux parents qui en feront la demande et un exemplaire sera affiché à l'extérieur de l'école.

Bilan de la rentrée :

Élections des parents élus :

Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre.

Les sièges à pourvoir l'ont été : 8 sont occupés par l'AIPEF, 3 par la FCPE, et 3 par la PEEP.

Le taux de participation a été de 36,35% (29,9 % l'an passé). (193 suffrages exprimés, 30 votes n'ont pas été pris en compte car ils ne respectaient pas les consignes : manque de signature ou nom du parent votant.)

L'école accueille 373 enfants pour 14 classes.

6 classes de maternelle accueillent 148 élèves :

- Petite section : Mme DELOEIL (25 élèves)
- Petite section : Mme CADET (25 élèves)
- Moyenne section : Mme BECHET (24 élèves)
- Moyenne section : Mme BEKIOUI (23 élèves)
- Grande section : Mme BARCELO (25 élèves)
- Grande section : Mme SLIMANI (26 élèves)

8 classes élémentaires accueillent 225 élèves :

- CP : Mme AUGUSTINIAK (27 élèves)
- CP : Mme LEBAS (28 élèves)
- CE1 : Mme PHILIBERT (29 élèves)
- CE1-CE2 : Mme LEBLANC (26 élèves: 11 CE1 / 15 CE2)

- CE1-CE2 : Mme DELEPLANQUE (27 élèves : 12 CE1 / 1 CE2)
- CE2-CM1 : Mme POUPARD (29 élèves : 10 CE2 / 19 CM1)
- CM1-CM2 : Mme CIPOLLA (29 élèves : 23 CM1 / 6 CM2)
- CM2 : Mme NAHON et Mme MARTIN : 30 élèves

En élémentaire, nous avons plusieurs classes à double niveau. Les programmes de chaque niveau sont respectés. Toutes les classes fonctionnent à plusieurs niveaux car chaque enseignant gère l'hétérogénéité des élèves. Les progressions sont élaborées en collaboration par les enseignants de même niveau, de même cycle et aussi par l'ensemble de l'Équipe Pédagogique.

Mme LE BIHAN, directrice, n'est plus chargée de classe depuis l'ouverture de la 14ème classe. Mme CADET est nommée à titre définitif sur l'école. Mmes BEKIOUI, LEBLANC, SLIMANI et CIPOLLA sont nommées sur l'école pour l'année scolaire. Nous accueillons également 2 Assistants de Vie Scolaire qui interviennent auprès de deux élèves bénéficiant d'un projet personnel de scolarisation et une Employée de Vie Scolaire (aide administrative de la directrice) qui travaille 20 heures par semaine dans l'école.

Depuis la rentrée, de nouveaux horaires sont appliqués :

- Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
 - Matin : 8h45 - 11h45
 - Après-midi : 13h45 - 16H00
- Mercredi : 8h45-11h45

Un accueil gratuit est mis en place le matin de 8h20 à 8h35 et le soir de 16h00 à 16h30 ainsi que le mercredi de 11h45 à 12h30 ou 13h30 pour les enfants qui déjeunent à la cantine. Les enfants sont accueillis après inscription auprès de la mairie.

Les parents n'ont pas été informés de la possibilité de déjeuner à l'école le mercredi midi pour tous les enfants.

Lecture et vote à l'unanimité du règlement intérieur de l'école (mis en ligne sur le blog de l'école et distribué à chaque élève).

Budget :

Coopérative Scolaire :

L'école adhère à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'école). Notre coopérative est alimentée par les dons des parents et par les photographies. L'adhésion à l'OCCE coûte cette année 752€ soit 2€ par enfant. Les dons des parents s'élèvent cette année à 3 852€. Ils sont mutualisés en maternelle et en élémentaire puis redistribués en fonction du nombre d'élèves par classe.

Les photographies ont été distribuées. Nous avons travaillé avec un nouveau prestataire « Studio Prestige ».

Budget alloué à l'école par la Mairie :

Somme globale : 10 516€

+ pour les maternelles un budget « car » de 1 020€ et un budget « jouet » de 949€

+ une sortie offerte par la caisse des écoles pour les CM2

+ des spectacles offerts aux élèves durant l'année scolaire

Des financements sur des projets ponctuels peuvent être accordés à la demande de l'école.

Projets de l'école et évaluations :

Évaluations CP :

Les CP ont passé la première partie de l'évaluation CP. Les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble. La deuxième partie aura lieu en janvier.

Mise en place des APC :

Les élèves participent à ces activités sur proposition de l'équipe enseignante et après accord des parents.

Les APC ont lieu :

- Pour les maternelles : le matin de 8h05 à 8h35
- Pour les élémentaires : soit le soir de 16h30 à 17h30 ou 18h00, soit le midi de 11h45 à 12h15, ou encore le mercredi de 11h45 à 12h45.

Le travail se fait en petits groupes d'élèves.

Livrets scolaires :

Les livrets de chaque enfant seront remis aux familles en décembre, mars et juin.

Un nouveau projet d'école est en cours d'écriture

Il fixe les principaux axes de travail pour la période 2014/2017.

L'équipe pédagogique a fixé comme axes prioritaires :

- Favoriser la réussite de tous les élèves
- Améliorer la compréhension orale et écrite en créant des habitudes scolaires
- Accéder à une culture générale, participer à des projets communs
- Favoriser l'investissement, l'engagement des familles et de l'enfant dans le parcours scolaire

Classes de découverte :

Les parents élus demandent des précisions sur les critères et le nombre de classes retenues sur la commune.

La matinée du 15 octobre ne sera pas récupérée.

Les projets mis en place pour cette année scolaire :

• Un auteur dans la classe

Quatre classes de maternelle et trois classes d'élémentaire participeront au projet « un auteur dans la classe ». Ce projet, entièrement financé par la mairie, a pour but de découvrir l'univers d'un auteur.

• École et Cinéma

Quatre classes (CM2, CE2-CM1 et les deux classes CE1-CE2) participent au projet « École et Cinéma ».

• Musée en Herbe

Nous sommes en contact avec le Musée en Herbe afin de proposer à tous les élèves de l'école un projet de découverte et de travail autour d'un artiste et d'une période artistique. Le but serait de faire venir le Musée en Herbe dans l'école (mini exposition) puis de découvrir au travers de réalisations plastiques, un artiste peintre et/ou sculpteur du XX^{ème} siècle. À la suite de ce travail, nous proposerions une exposition des œuvres réalisées.

- Piscine - Patinoire

Toutes les classes en élémentaire et les grandes sections bénéficient de la piscine et de la patinoire.

Les GS bénéficieront de 5 séances de piscine et de patinoire (du 18 mai au 21 juin). L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'octroi d'un car pour le transport des classes de GS, de CP et de CE1 de l'école à la patinoire et inversement.

- Musique : Initiation

Les classes de moyenne et grande section ainsi que les CP bénéficieront de 10 séances de musique à partir de janvier, elles seront animées conjointement par l'enseignante et une nouvelle intervenante, Madame Lætitia TISON.

- Spectacles culturels

Toutes les classes se sont inscrites aux différents spectacles proposés par le service culturel. Nous attendons les réponses. Rappel : ces spectacles sont entièrement gratuits.

- L'étude (de 16H à 18H)

128 élèves sont inscrits à l'étude et répartis sur 7 études. Chaque étude accueille environ 18 élèves chaque soir. Les études sont surveillées et non dirigées par des enseignants ou des vacataires. Nous avons rencontré des difficultés de mise en place au cours de la première période dues à la tranche horaire 17h30-18h. Les parents ont, durant cette demi-heure, la possibilité de venir chercher leur enfant dans les classes. Les modalités de répartition des différentes études (lieux) sont affichées chaque soir à l'entrée de l'école. Les parents demandent si la mairie peut envisager de modifier le système de forfait pour un paiement à la vacation.

- Le club d'échecs

Le club d'échecs a repris début septembre, sur le temps de midi. Une vingtaine d'enfants, répartie en deux groupes, est concernée. Un intervenant diplômé de l'association Échiquier de Franconville les initie à cette discipline.

- Sécurité incendie

Cette année, nous ferons deux exercices d'évacuation, le premier a eu lieu le 23 septembre le matin. L'école a été évacuée en 2 mn 30 sec.

La commission de sécurité a émis un avis favorable lors de la visite du groupe scolaire le vendredi 7 octobre.

- Plan Particulier de Mise en Sûreté : PPMS

Le PPMS doit permettre à l'école de se tenir prête face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur :

- à assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs
- à appliquer les directives des autorités.

Nous avons rédigé le PPMS, il est en attente de validation par l'Inspection.

Vie de l'école :

- Une sensibilisation au civisme et au respect est faite au quotidien dans l'école. Les familles doivent également participer à ce travail notamment sur le respect

de leurs affaires. Il est choquant de voir le nombre de vêtements qui traînent dans l'école et qui ne sont jamais réclamés par les familles.

- Concernant les toilettes, elles sont ouvertes de 10h15 à 10h25 puis fermées pendant le reste de la récréation. Elles sont accessibles en dehors du temps de récréation.
- Des cas de violence ont eu lieu dans l'école. Les familles en sont informées par l'intermédiaire du cahier de liaison. En cas de violences graves, la directrice informe les parents par téléphone et reçoit les deux parties. Les enfants sont également convoqués dans le bureau.

Les activités périscolaires :

La cantine, le Centre de Loisirs et le Temps Court sont des temps périscolaires gérés par la mairie qui ne concernent pas directement l'équipe enseignante.

Pendant le temps court (8h20-8h35 et 16h00-16h30),

- les élèves de l'élémentaire sont accueillis dans le réfectoire le matin et le soir, dans la cour
- les élèves de la maternelle sont accueillis dans la salle et motricité.

Les travaux réalisés ou demandés :

- La destruction du bâtiment des logements est prévue sur une période d'été.
- Le grillage pour rehausser le mur de la maternelle a été commandé.
- Le Conseil d'École demande un éclairage au niveau du portail élémentaire.
- Le personnel de l'école rencontre des difficultés pour stationner : le parking réalisé l'an passé est insuffisant. Quand aura lieu l'aménagement du second parking ?

La séance est levée à 20h30.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 17 mars à 18h15

La directrice:
Mme LE BIHAN

la secrétaire de séance :
Mme BARCELO

les parents élus